



BASSINS

Extrait du procès-verbal de la séance de Municipalité du 20 mars 2018 à 18h30

- Décide de faire part de ses considérations sur la révision des statuts de l'AISE, en partenariat avec la Commune de Begnins ;
- Décide de refuser une augmentation de salaire de 2 % à un collaborateur ;
- Prend acte du mécontentement d'un citoyen concernant sa facture déchetterie 2017.

La Municipalité